

## COMMUNIQUE SNJ - FTV GUYANE LA 1<sup>ère</sup>

### **La section de Guyane du Syndicat National des Journalistes (SNJ) dénonce une attaque inquiétante de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) au droit d'informer et à la liberté d'expression.**

Suite à un reportage diffusé le 19 décembre dans le journal télé de 19h30 de Guyane La 1<sup>ère</sup>, la CTG a diffusé le lendemain un communiqué de presse mettant gravement en cause la probité d'une journaliste de notre chaîne et celle des journalistes de Guyane La 1<sup>ère</sup> de manière générale.

#### **Que raconte ce reportage ?**

Il évoque l'erreur faite par la société qui a fabriqué un totem de l'écrivain Léon Gontran Damas pour le lycée du même nom, totem sur lequel figure la photo d'un écrivain surinamien, Henri Frans de Ziel. L'erreur a été relevée par la romancière Françoise James-Ousénien, qui s'en est inquiétée sur les réseaux sociaux.

La CTG reproche à notre consœur d'avoir donné la parole à Mme James-Ousénien. Son statut de salariée d'une collectivité dirigée par une opposante du président de la CTG lui retirerait subitement tout droit d'expression. Or, il est de notoriété publique qu'elle est auteure et amatrice de littérature. De plus, elle a découvert une réalité : une erreur sur la photo du plus célèbre des écrivains guyanais.

Dans ce sujet, notre collègue précise bien que le totem a été « commandé par l'établissement » et « financé par la CTG ».

La CTG est propriétaire des murs et finance l'opération : ne peut-on pas s'étonner de l'absence de contrôle sur un ouvrage financé par ses soins ? N'est-ce pas légitime de se poser cette question ? La Guyane est-elle encore un territoire où les journalistes peuvent poser des questions de fond ?

Dans la conclusion de son communiqué, la CTG croit bon d'élargir son propos, en dénonçant des personnes qui « se servent de leur fonction au sein de médias locaux pour se livrer à des campagnes de désinformation et de manipulation de l'opinion publique au profit des personnalités politiques ou issues de la société civile qu'elles soutiennent, et ce au mépris de la déontologie la plus élémentaire ».

Ces propos constituent une insulte pour les équipes de Guyane La 1<sup>ère</sup>, et ils sont infondés : le président de la CTG et sa majorité s'expriment régulièrement sur les trois médias de notre chaîne, tout comme leurs opposants, dans le cadre du débat démocratique.

Le SNJ dénonce l'utilisation de moyens publics par la CTG pour stigmatiser nommément une journaliste dans l'exercice de son métier, et nuire à sa réputation.

### **Le SNJ s'interroge sur les motivations réelles de ces attaques, et restera vigilant quant aux atteintes à la liberté d'informer d'où qu'elles viennent.**

Frantz Montoban

Délégué Syndical FTV Guyane - Membre du Bureau National SNJ